

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION 24/15**

N° 24/28

Le DIX-SEPT JUIN de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Anne-Claire CAMAIN, Julie COLLANGE, Nathalie MONTADAT, Sandrine VANCOPPENOLLE,*
MM Hubert MARTY, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA

Procurations : *Mmes Marie-Laure BOUCHERET à Mme Véronique HAITCE, Corinne LACOSTE à M. Denis VAILLANT, M. Domingo MUJICA à M. Hubert MARTY, M. Jean-Jacques ALMERO à Mme Anne-Claire CAMAIN, M. Eric GEORGET à Mme Julie COLLANGE*

Absents : *Mme Mathilde PEYREGA, M. Pierre ROGNANT*

Date de convocation : 11 juin 2024

Secrétaire de séance : *Madame Anne-Claire CAMAIN*

Objet : Demande de subvention – Création d'un boulodrome

Dans le cadre du projet de réalisation d'un boulodrome Place des Marronniers, Madame le Maire présente le devis de l'entreprise LOPES pour la main d'œuvre et le devis de l'entreprise BRICOMAN pour les matériaux et propose de demander une subvention au conseil départemental et ajoute le devis de la société CEMEX Granulats.

Le coût total est estimé à 2 761,12 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise LOPES, de l'entreprise BRICOMAN et de CEMEX Granulats pour un montant total de 2 761,12 € HT,
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme en mairie, le 17 juin 2024.

Fait à Goyrans, le 17 juin 2024

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans